

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
POUR MARCHÉ PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE**



I- Identification de la collectivité qui passe le marché :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS MORVAN
7, route du Bois de Sapin – BP 97 - 71403 AUTUN Cedex
Tél. 03.85.86.80.52 – Fax. 03.85.86.80.77

II- Type de procédure :

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte.
Elle est soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la commande publique.

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

III- Lieu et durée/délai d'exécution :

AUTUN – Le délai d'exécution des travaux est de 2 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service.

IV- Objet :

REFECTION COMPLETE DE LA TOITURE TERRASSE DES VESTIAIRES DU COSEC DU VALLON.

V- Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation est composée d'un lot unique, l'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

VI- Documents à produire par le candidat :

Voir Règlement de Consultation.

VII- Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation.

VIII- Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Le dossier de consultation est uniquement consultable et téléchargeable par les candidats sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse électronique suivante : <https://marches.ternum-bfc.fr> (référence : **2025-16**)

→ Il est aussi disponible depuis le **site de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, sous la rubrique « marchés publics » - SALLE DES MARCHES**, à l'adresse électronique suivante (il s'agit d'un lien dirigeant directement sur le DCE, sur la plateforme de dématérialisation indiquée précédemment) :

Cliquez sur le lien ci-dessous ou collez-le dans la barre d'adresse de votre navigateur :

<https://www.grandautunoismorvan.fr/marches-publics-319.html>

puis sur **SALLE DES MARCHES**.

IX- Conditions de remise des offres :

Transmission électronique **OBLIGATOIRE**

La transmission des plis est effectuée **exclusivement** à l'adresse URL suivante : <https://marches.ternum-bfc.fr>

X- Date limite de réception des offres qui comprendront l'ensemble des pièces énumérées à l'article 4 du Règlement de Consultation :

25 juin 2025 – 11H00

XI- Variantes et PSE :

Variantes exigées par l'acheteur :

Sans objet.

Variantes (libres) à l'initiative des candidats :
Sans objet

Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) :
Sans objet

XII- Options

Marché reconductible
Sans objet

Marché à tranches
Sans objet

Prestations similaires

En application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique, un ou plusieurs nouveaux marchés pourront être passés ultérieurement avec le titulaire du marché pour la réalisation de prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) devra(vent) être conclu(s) dans les trois ans à compter de la notification du présent marché.

XIII- Renseignements complémentaires :

Renseignements complémentaires concernant la consultation :

Pour obtenir tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats devront transmettre leur demande obligatoirement par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Une réponse sera alors publiée sur la plateforme de dématérialisation à toutes les entreprises identifiées ayant téléchargé le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande en temps utile.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon
22, rue d'Assas - B.P. 61616 - 21016 Dijon
tél. : (+33)3-80-73-91-00 / télécopieur : (+33)3-80-73-39-89
adresse internet : <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Dijon
22, rue d'Assas - B.P. 61616 - 21016 Dijon
tél. : (+33)3-80-73-91-00
courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Visite du site :

UNE VISITE DES LIEUX EST OBLIGATOIRE.

Une attestation sera délivrée à l'entreprise à l'issue de celle-ci, dont la date sera fixée sur rendez-vous auprès de :

M. Jérôme Poinot
Direction des Services Techniques
Tél. : 03.85.86.64.65 ou 03.85.54.11.45
Mail : jerome.poinot@dstautunois.fr

L'attestation délivrée lors de la visite devra obligatoirement être rendue lors de la remise des plis.

L'offre d'un soumissionnaire n'ayant pas procédé à la visite préalable obligatoire est considérée comme irrégulière et est éliminée.

Insertion : Sans objet.

XIV- Date d'envoi de l'avis d'appel public à concurrence :

Mercredi 28 mai 2025.